PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 5 juillet 2024

RN122 – Communes de Saint-Mamet-la-Salvetat et Le Rouget-Pers(15)

Travaux de réfection de chaussée

Du lundi 15 juillet au vendredi 30 août 2024

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée sur la **RN122**.

Cette opération se déroulera du **lundi 15 au vendredi 30 août 2024,** sur le territoire des communes de **Saint-Mamet-la-Salvetat et Le Rouget-Pers (15).**

Elle consistera à rénover la couche de roulement sur une section de 3,5 km (plan de situation des travaux en page 2).

Durant les travaux, un alternat sera mis en place afin de réguler la circulation sur la zone de chantier.

La vitesse sera limitée à 50 km/h sur l'ensemble de la zone concernée, avec interdiction de dépasser.

La technique utilisée est celle des enduits superficiels, communément appelée gravillonnage. À la suite de ces travaux, un balayage de la chaussée sera donc effectué durant une période d'une à trois semaines. La vitesse sera toujours limitée à 50 km/h, avec interdiction de dépasser sur l'ensemble du secteur.

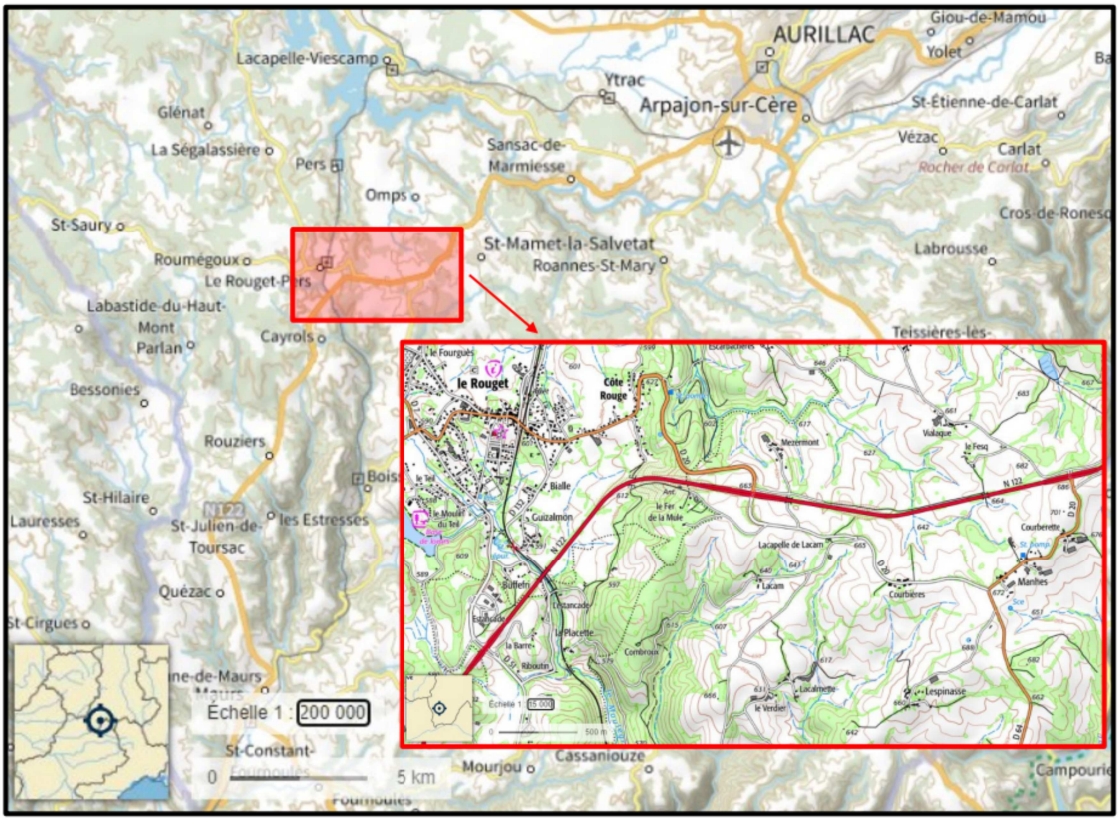

Figure 1: Plan de situation des travaux

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:
- www.dir-mc.fr
- www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1